



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

emploi

Question écrite n° 9432

Texte de la question

Mme Christiane Taubira interroge Mme la ministre de l'outre-mer sur la suppression des trente-huit millions d'euros affectant le fond pour l'emploi outre-mer (FEDOM). Cette suppression inscrite dans le collectif budgétaire affectera fortement l'emploi outre-mer, déjà pénalisé et particulièrement au détriment des femmes et des jeunes. Le principe de fongibilité en usage au sein du FEDOM permet d'imputer les crédits en souplesse d'une catégorie d'emploi aidés à une autre. Elle lui demande si cette mesure d'intervention de l'Etat sera compensée par des décisions en faveur des activités économiques et de leur environnement financier, fiscal et social pour des emplois pérennes remplaçant les emplois aidés. Elle rappelle que le fort potentiel de la Guyane en ressources naturelles et le savoir-faire déjà démontré par les PME, les TPE et les artisans, plaident pour qu'enfin la décision politique, tant au niveau de l'Etat qu'au niveau territorial, s'inscrive dans la dynamique d'un réel développement durable.

Texte de la réponse

L'annulation de 38 millions d'euros dans le cadre de la loi de finances rectificative pour l'exercice 2002 n'a pas affecté la mise en oeuvre des priorités assignées au fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer, les collectivités de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon (le FEDOM), ni les orientations fixées par le comité directeur du FEDOM du mois de janvier 2002. Un certain nombre de mesures, parmi lesquelles l'allocation de retour à l'activité, ont en effet enregistré une montée en charge nettement inférieure à celle prévue en loi de finances initiale ; d'autres ont enregistré une absence de mise en oeuvre effective sur le terrain (congé de solidarité en Guadeloupe, en Guyane et à Saint-Pierre-et-Miquelon). Enfin, utilisant la fongibilité des crédits évoquée par l'honorable parlementaire, des réajustements ont été effectués en faveur notamment des contrats emploi consolidé, compte tenu des possibilités d'insertion que comporte ce dispositif (plus de 1 000 contrats supplémentaires ont ainsi été financés). Les besoins exprimés en matière d'emploi ont donc été satisfaits.

Données clés

Auteur : [Mme Christiane Taubira](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9432

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2002, page 5119

Réponse publiée le : 2 juin 2003, page 4317